

## Grille Tarifaire

### Hampont

2022-2023

T1	Formule annualisée (montant mensuel)	Unité
Matin (4 jours)	13,4	1,1
Matin (3 jours)	10,7	
Matin (2 jours)	7,4	
Midi (4 jours)	94,0	7,6
Midi (3 jours)	75,1	
Midi (2 jours)	51,7	
Soir (4 jours)	33,6	2,7
Soir (3 jours)	26,8	
Soir (2 jours)	18,4	
Midi + Soir (4 jours)	108,4	8,7
Midi + Soir (3 jours)	86,6	
Midi + Soir (2 jours)	59,6	
<b>Vacances</b>		
Forfait 5 jours		82,7
Forfait 4 jours		72,4
Journée		19,5

T2	Formule annualisée (montant mensuel)	Unité
Matin (4 jours)	12,1	1,0
Matin (3 jours)	9,7	
Matin (2 jours)	6,6	
Midi (4 jours)	84,6	6,8
Midi (3 jours)	67,6	
Midi (2 jours)	46,5	
Soir (4 jours)	30,2	2,4
Soir (3 jours)	24,1	
Soir (2 jours)	16,6	
Midi + Soir (4 jours)	97,6	7,9
Midi + Soir (3 jours)	78,0	
Midi + Soir (2 jours)	53,6	
<b>Vacances</b>		
Forfait 5 jours		74,4
Forfait 4 jours		65,2
Journée		17,5

T3	Formule annualisée (montant mensuel)	Unité
Matin (4 jours)	11,4	0,85
Matin (3 jours)	9,1	
Matin (2 jours)	6,3	
Midi (4 jours)	79,9	6,4
Midi (3 jours)	63,8	
Midi (2 jours)	43,9	
Soir (4 jours)	28,5	2,3
Soir (3 jours)	22,8	
Soir (2 jours)	15,7	
Midi + Soir (4 jours)	92,2	7,4
Midi + Soir (3 jours)	73,6	
Midi + Soir (2 jours)	50,6	
<b>Vacances</b>		
Forfait 5 jours		70,3
Forfait 4 jours		61,5
Journée		16,5

T1 : Quotient Familial > 1 000

T2 : QF entre 701 at 1 000

T3 : QF ≤ 700

Majoration de 20% pour les familles hors SIVOS de Hampont ou non scolarisé à l'école intercommunale de Hampont  
Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit - Baisse de 10% à partir du 3ème enfant inscrit

#### Périscolaire

La formule hebdomadaire n'est possible que pour les semaines comprenant 4 jours de présence. Aucune proratisation ne peut être faite sur cette base au bénéfice de semaines comprenant un nombre moindre de jours de présence.

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement.

Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime.

Le forfait de la formule annualisée est à régler chaque mois durant toute la période d'ouverture du centre (base d'une année scolaire).

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux édictés par votre CAF.

En cas de non justification à tel Quotient Familial, la tarification la plus élevée sera automatiquement appliquée.

#### Vacances

La formule "Forfait 4 jours" n'est possible que pour les semaines comprenant 1 jour férié.